

LA GAZETTE

DE CAMPAGNE



DECEMBRE 2020

Table des matières

1) Le mot du Maire.....	3
2) Covid 19	4
3) Personnel communal.....	5
4) Travaux réalisés	5
5) Urbanisme / Chemins / Routes / Ruisseaux / Bois	6
6) Voirie	7
7) Catastrophe naturelle Vs Sécheresse 2019	8
8) Recensement	8
9) Nouveaux commerces.....	9
10) Salle communale / Mairie.....	9
11) Eglise	10
12) Place de l'église	11
13) Sécurisation du Bourg + Parking + Limitations	12
14) Déviation / Futurs travaux de traverse	12
15) Cimetière	13
16) Poubelles - Déchets.....	14
17) PLUi / RLPI.....	15
18) Adressage.....	16
19) Communauté de communes	17
20) Associatif et culturel	18
21) Téléphonie / Internet	18
22) Electricité.....	19
23) Eau & Assainissement	19
24) Projets divers.....	19
25) CIAS.....	20

1) Le mot du Maire

Dans un contexte plus que compliqué, avec comme recul la vision d'une année 2020 inattendue et catastrophique, dans un contexte économique qui se complique de jour en jour, devant une année 2021 dont on ne sait de quoi elle sera faite, nous prenons conscience de la fragilité du monde actuel et de notre impuissance face à une épidémie et probablement à bien d'autres choses encore.

A l'heure où les modèles que l'on croyait indestructibles s'écroulent comme des châteaux de cartes, il apparaît dans ce contexte qu'une petite commune comme Campagne est un des endroits où il fait le meilleur habiter et où, pour une fois, notre isolement et notre façon de vivre sont des plus sécurisants et des plus enviés des citoyens.

Les Campagnes auraient-elles plus d'avantages que les grandes villes ? Si d'un point de vue Qualité de vie il n'y a pas photo comme l'on dit, pour que la vie à la campagne se développe, se pérennise et soit réellement au niveau de ce que l'on peut en attendre, il manque encore pourtant à finir d'équiper nos villages français qui ont pendant bien longtemps été les oubliés de la République...

Nous avons commencé le mandat avec des élections perturbées et une mise en place du nouveau conseil municipal plusieurs semaines après son élection.

Comme vous avez pu le constater, pour la première fois probablement à Campagne, la situation sanitaire nous a conduit, à notre grand regret, à annuler les traditionnelles plantations de maïs suite aux élections municipales.

Ne pouvant pas non plus raisonnablement réaliser une cérémonie de vœux en janvier comme c'est désormais la tradition, vous trouverez ci-après les différents gros sujets traités par la commune.

Pour terminer, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à tous et à vos familles de « joyeuses » fêtes de fin d'année et par avance une bonne et heureuse année 2021, avec avant tout, une bonne santé et la possibilité de retrouver une « situation normale ».

Je n'oublierais pas de nous souhaiter à tous de vivre en paix et à l'abri du terrorisme qui hante notre pays.

Enfin, je formulerai le vœu que la Commune de Campagne conserve son dynamisme et puisse continuer à réaliser de nombreux projets...

Thierry PERARO

2) Covid 19

- Comme dans les autres communes, nous avons dû affronter la crise sanitaire, démunis et sans véritable feuille de route.
- Rapidement, le port de masques non disponibles s'est révélé être un moyen de protection incontournable.
- Suite à de très gros efforts, nous avons pu, avec la Communauté de Commune et avec le Département ensuite, récupérer du tissu pour confectionner des masques. Mais du tissu, du fil et des élastiques n'auraient été d'aucun apport si une vingtaine de couturières bénévoles n'avaient pas répondu à l'appel lancé par la Mairie ; Celles-ci ont confectionné environ 800 masques, qui ont été distribués gratuitement à l'ensemble de la population campagnarde.
- Des orchidées ont été remises à chacune d'entre elle pour les remercier de leur solidarité.

- Relativement épargnés lors de la première vague, la deuxième quant à elle aura beaucoup plus touché les Campagnards avec des fêtes de fin d'année fortement perturbées, mais nous n'avons que peu de visibilité sur les mois à venir et sur un éventuel troisième confinement...

- Durant toute la crise, votre Mairie est restée ouverte, a continué d'assurer l'ensemble de ses missions et une attention particulière a été apportée aux personnes les plus fragiles ou isolées, ce qui a permis d'éviter le pire dans certains cas...

- Particulièrement dures, nécessaires surement, mais douloureuses toujours, les mesures qui ont entraîné la fermeture de certaines de nos entreprises laisseront des traces...
- Grâce à leur détermination avant tout, aux différentes aides et à celles de la Communauté de Communes également, nous espérons tous que toutes pourront se relever de cette crise, même si nous savons bien que certaines resteront au bord du chemin.
- Dans des périodes comme celle que nous avons vécu et que nous allons probablement vivre quelques mois encore, l'entre-aide est de rigueur et un recentrage sur le commerce local et de proximité est nécessaire.

3) Personnel communal

- 2020 aura vu le départ à la retraite de Josette, notre secrétaire de Mairie depuis plusieurs années.
- Son remplacement a été effectué avec le recrutement de Camille Sanchez.
- La période de formation initialement prévue a dû être réduite à son minimum du fait de la crise sanitaire.
- Véronique Caillé, notre deuxième secrétaire reste en place.

- Denis Cheyrou, notre « cantonnier », arrêté depuis plusieurs mois par suite d'une longue maladie, a finalement été terrassé par cette dernière en cours d'année 2020, sans avoir pu profiter de sa retraite ; Son remplacement est assuré par Jean Michel Peraro.

- Le ménage, dont les besoins augmentent avec le prêt de la salle à des associations était assuré par Saïda Chouik, notre agent d'entretien. Celle-ci a été remplacée par Laurie Maéstri.

- Tous ces changements et événements s'étant déroulés en pleine crise, ils ont mis le personnel, le Maire et les adjoints à rude épreuve...

- Il nous faut maintenant stabiliser les choses et poursuivre les formations nécessaires au personnel afin qu'ils assurent au mieux leurs missions.

4) Travaux réalisés

- Malgré la crise et les difficultés rencontrées, en plus des points qui seront présentés dans les paragraphes suivants, de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune en 2020.
 - Changement de la porte de garage du presbytère,
 - Rénovation de chemins,
 - Entretien des bâtiments, peintures,
 - Tontes...

- De la même façon, plusieurs chantiers, plus administratifs ont été réalisés :
 - Finalisation du RGPD (*Règlement Local de Publicité Intercommunal*),
 - Réactualisation du PCS (*Plan Communal de Sauvegarde*),
 - Approche du dispositif « Voisins vigilants » pour une mise en place prochainement,
 - Signature de nouvelles conventions pour la DFCI (*Défense Incendie*),
 - Archivage des nombreux dossiers de la mairie, dont le volume très important va nécessiter la création d'une salle dédiée.



5) Urbanisme / Chemins / Routes / Ruisseaux / Bois

- 2020 aura encore été une année riche en demandes de travaux, demandes de permis de construire, achats et ventes de biens.
 - 20 Certificats d'Urbanisme et 3 Permis de construire
 - 17 Déclarations Préalables
 - Plusieurs dossiers au Guichet unique.
 - ➔ Enorme travail pour la Mairie

- Le Chemin du Terme s'est déplacé au fil du temps et n'est aujourd'hui plus positionné sur le tracé sur lequel il est cadastré. Afin de corriger les choses, la Mairie a donc lancé l'acquisition de plusieurs morceaux de terrains que les divers propriétaires ont bien voulu nous céder à titre gracieux, ce pourquoi nous les en remercions vivement.

- Il y a plusieurs endroits sur la commune où les arbres et autres végétations envahissent les routes, la rendant ainsi dangereuse, humide, et favorisant sa dégradation.
- **Il est rappelé que les propriétaires riverains ont pour devoir d'entretenir les abords des routes et chemins publics.**
- Trop souvent encore, les services de la Mairie ou les pompiers sont obligés de venir couper des arbres morts appartenant à des privés, en travers des routes et chemins.



Exemple d'arbres dangereux (et ce ne sont pas les seuls !)

- **Aussi, je demande à tous les propriétaires concernés de bien vouloir faire le nécessaire au plus vite.**
- De la même façon, il appartient aux riverains de curer les ruisseaux qui passent ou longent leur propriété.
- Les démarches administratives ont été réalisées par la Mairie pour la partie amont du Fongibe et celui-ci a été curé en novembre.

6) Voirie

- Chaque année, la commune consacre un budget conséquent pour l'entretien de sa voirie.
- Cet effort permet de maintenir les voies communales dans un bon état général.
- En 2020, 26 000€ ont été consacrés à la rénovation des diverses voies et des parkings.
- A noter la réfection totale de la Rue des Combettes entre la Vergnolle et la Faravie.

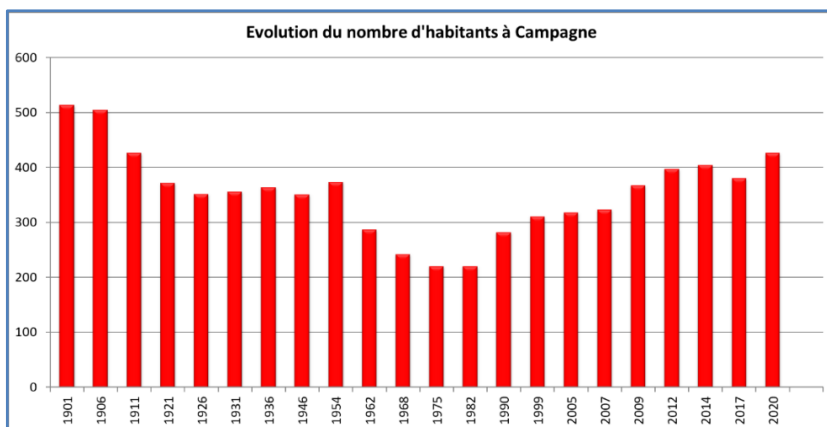
- La Communauté de Commune vient aussi de réaliser de très gros travaux sur la Route du Peyrat. Le montant de ce chantier avoisine les 60 000 €.
- Suite à notre démarche d'adressage, une remise à plat des voies utilisées et entretenues par la commune a été réalisée : La longueur de voirie classée sur la commune est désormais de 22 km.

7) Catastrophe naturelle Vs Sécheresse 2019

- La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2019.
- Les propriétaires des 12 maisons qui ont subies des dégâts ont pu se rapprocher de leurs assurances pour la prise en charge des travaux nécessaires.

8) Recensement

- Le recensement de la population a été réalisé en février 2020 sur la Commune de Campagne.
- Nous comptons alors 424 habitants + 74 résidences secondaires, contre 384 habitants en 2017.
- Cette augmentation constante depuis 1982 s'est poursuivie tout au long de l'année 2020, avec de nombreuses arrivées sur la commune, de population active le plus souvent.



9) Nouveaux commerces

- Le Bourg de Campagne compte désormais un Salon de coiffure « Les ciseaux de Virginia ».
- Un retour aux sources pour Virginia, qui a passé son enfance à Campagne et qui est un membre très actif du Comité des Fêtes.
- A noter qu'une esthéticienne est également présente au Salon sur RDV.
- Le Restaurant « La Maison de Campagne » a changé de propriétaires et M. & Mme UYTTERBROCK tiennent désormais ce commerce situé Place de la Liberté.



- Le Conseil municipal leur souhaite la bienvenue à Campagne et une pleine réussite, même s'il est vrai que depuis leurs ouvertures, ces 2 entités ont connu, comme leurs confrères de la profession, les différentes fermetures liées au COVID...

10) Salle communale / Mairie

- La « petite classe » a été rénovée et agrandie en 2019.
- Depuis, de nombreuses réunions s'y sont tenues et cela permet désormais à des associations d'y organiser différentes activités.



- La Mairie, très ancienne, se dégrade peu à peu, n'est pas du tout fonctionnelle et est désormais inadaptée à son utilisation.
- Enfin, le bâtiment (Ecole + Mairie) est un gouffre énergétique.
- La Mairie va lancer en 2021 le Projet de Restauration de l'ensemble du bâtiment afin d'y créer une salle communale avec cuisine, une zone de stockage pour le matériel du Comité Des Fêtes, une zone d'archives et une Mairie fonctionnelle.
- Notre objectif est de boucler la préparation du projet en 2021 (Plans, permis de construire, financement...) afin de lancer les travaux en 2022.
- Le montant du projet est estimé à 280 000 € TTC avec des subventions à hauteur de 65%.

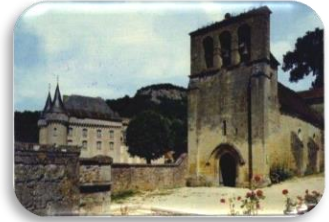
11) Eglise

- Si l'église de Campagne a connu en 2019 la plus grande rénovation jamais engagée sur cet édifice (200 000€), cette première tranche de travaux ne représente pourtant qu'environ 1/3 des travaux prévus.
- Les 2^{ème} et 3^{ème} tranches, qui consisteront à rénover les toitures et l'extérieur du cœur, des chapelles et de la sacristie ainsi que tout l'intérieur avoisinent les 400 000 € de travaux...
- La Commune travaille à la recherche de mécénat pour tenter de financer le montant restant à sa charge après déduction des subventions, soit environ 100 000 €.
- En 2020 la Mairie a remplacé les chaises en très mauvais état par des bancs neufs. (1800 €)
- L'électricité a également été entièrement refaite et remise aux normes. (6600 €)
- Les portes de l'église vont être repeintes à la couleur validée par l'Architecte des bâtiments de France.



12) Place de l'église

- Ce projet très compliqué à finaliser a enfin pu être réalisé.
- Atout majeur, il est capital dans l'embellissement du Bourg, la sécurisation des personnes à l'entrée du château ou en cas de cérémonies dans l'église.
- La place, telle qu'elle a été refaite est compatible avec le plan de circulation actuel mais aussi avec la situation à venir incluant la déviation du Bourg, la rénovation de la chaussée du centre Bourg et le passage soit en mono voie soit en piéton de ce tronçon de route.
- La réalisation actuelle est également prévue pour pouvoir être la solution définitive si la déviation ne voit jamais le jour...
- Le montant global des travaux (étude comprise) a été d'environ 200 000€ TTC avec les modifications de dernière minute.
- Il nous a en effet fallu réparer la buse située sous la route contre le lavoir qui s'est effondrée 15 jours avant le début des travaux...
- Le projet a été subventionné à hauteur de 55%.
- Les travaux, arrêtés dès la première réunion de chantier à cause du COVID, ont quand même pu être réalisés avant la saison touristique et nous pouvons remercier l'entreprise Hérault pour le respect des délais dans un contexte vraiment défavorable...



13) Sécurisation du Bourg + Parking + Limitations

- Dans le Bourg, la cohabitation de la circulation avec les touristes devient critique l'été et les piétons n'y sont pas en sécurité.
- De nombreux travaux avaient été réalisés en 2019
- Ils ont été complétés par de nombreuses actions en 2020 :
 - Mise en prioritaire de la route des Eyzies,
 - Création d'un chemin le long du mur du château pour les randonneurs.
 - Poursuite de ce cheminement avec le trottoir fait devant la grille du château dans le carrefour.
- Le problème du manque de parking est en passe d'être résolu et des démarches sont en cours pour acquérir la parcelle en contre bas du parking actuel qui appartient aux descendants du Marquis...
- Cette acquisition représente un très gros investissement pour la commune, à hauteur de 40 000 €.
- Devant la vitesse excessive de certains usagers de nos routes de Campagne et devant l'expansion du nombre d'habitations dans le hameau, la commune a mis en place une limitation à 50 Km/h à Bellot.
- La limitation à 50 Km/h a également été étendue à la Fage afin de prendre en compte la plateforme poubelles.

14) Déviation / Futurs travaux de traverse

- La création de la déviation du Bourg n'interviendra qu'après la réalisation d'un grand chantier de fouilles préventives sous son tracé.
- Ces fouilles devaient débuter en mars 2020 et durer 11 mois.
- Tout était prêt en décembre 2019. (Matériel, logistique, budget, personnel, préparation...)
- La Préfecture de région a stoppé le projet de fouilles juste avant son démarrage, afin de réaliser une autre étude environnementale qui devrait durer 1 année... (Peur d'un Beynac bis sans aucun doute !)

- La déviation devait être attaquée dans la foulée des fouilles ; celle-ci était « tracée » au Conseil Départemental et son Président la prévoyait pour 2023.
- Cette déviation est la condition nécessaire à l'évolution du Bourg et aux futurs travaux d'aménagement ; elle doit permettre de positionner Campagne comme un très beau village et favoriser le développement « du Château », ce qui sera générateur d'emplois.
- Cette déviation est également obligatoire pour que le projet d'agrandissement du Bourg se réalise et que de nouveaux commerces s'installent.
- Enfin et avant tout, la déviation est le seul moyen de sécuriser le Bourg et de le rendre compatible avec l'exploitation du « Domaine de Campagne ». Ce n'est qu'après cette réalisation que l'on pourra finaliser les Parkings.
- La sur fréquentation de notre territoire durant la saison touristique 2020 et peut être dans les prochaines années rend encore plus nécessaire cette réalisation au plus vite.
- Il nous faudra ensuite travailler sur la traversée du Bourg. Le projet est prêt et il restera simplement à l'ajuster et à trouver comment le financer....

15) Cimetière

- Parler cimetière n'est pas la chose la plus intéressante, mais cela fait partie des prérogatives obligatoires de la Mairie.
- La Mairie a entrepris la reprise des concessions en état d'abandon (20% du cimetière !) et est en train de remettre à jour sa base de données qui est désormais complètement informatisée.
- Devant le manque d'informations sur les très anciennes sépultures notamment, cet énorme chantier durera plusieurs années...
- Un nouveau columbarium sera installé début 2021.

16) Poubelles - Déchets

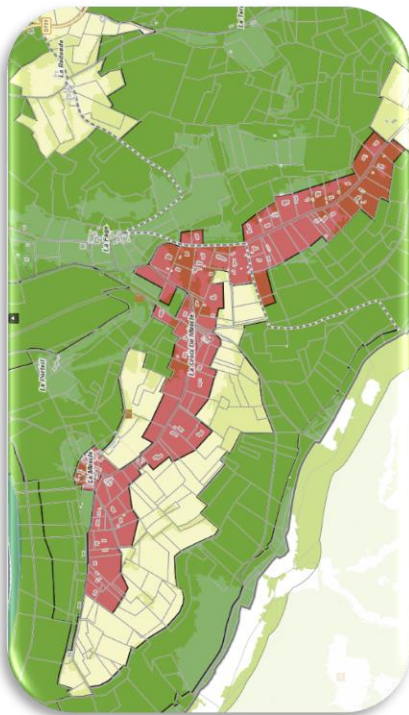
- Il n'est nul besoin de préciser qu'il nous faut absolument réduire le volume de nos déchets...
- Cela passe tout d'abord par une incitation forte à la population de mieux trier ses déchets.
- C'est pour cela que l'ensemble des communes va passer de la TEOM à la redevance incitative.
- Comme vous le savez tous, ce nouveau système a nécessité la mise en place de nouveaux containers.



- Dans ce contexte, Campagne a su garder ses 3 Plateformes avec un nombre de containers suffisants.
- Depuis la mise en place de ce nouveau système, de nombreux problèmes ont été relevés, notamment quant à la qualité des containers et au système de gestion qui ne fonctionne pas.
- La gestion de cette transition par le SMD3 a été une catastrophe. Suite à la demande de la quasi-totalité des Maires, de nombreuses améliorations ont été apportées et, si tout n'est pas encore réglé, la situation s'améliore et des solutions sont apportées régulièrement.
- S'il est certain qu'il nous faudra un peu de temps pour finaliser cette transition au mieux, bien que loin d'être parfait, le système en place aujourd'hui est fonctionnel.
- Les plateformes de la Vergnolle et du Bourg sont généralement très propres (plus qu'avec les anciens containers !) et les usagers respectent les lieux, même si ce n'est pas toujours facile.
- Par contre, nous notons de très gros problèmes avec la plateforme du Muscle où un petit nombre d'usagers s'applique à ne pas respecter les règles et à laisser l'endroit dans un état pitoyable.

- Le fait que « cela ne soit pas pratique » n’excuse pas les dépôts que l’on y voit et qui sont inacceptables.
- Des fouilles de sacs sont réalisées et des plaintes et amendes systématiques (jusqu’à 1500€) sont réalisées en cas de dépôts sauvages.
- Cette plateforme va être entièrement refaite et les containers seront placés en long, ce qui donnera plus de lisibilité et libèrera de la place.
- L’acquisition du terrain supplémentaire est en cours et le Conseil Municipal tient à remercier Mme Franck et M. du Commun pour leur don.
- De gros travaux seront réalisés en 2021 afin de finaliser la nouvelle plateforme.
- Souhaitons que les quelques incondionnels des dépôts sauvages trouveront là une solution qui leur permettra de respecter les lieux, les autres usagers et le personnel qui réalise la collecte...

17) PLUi / RLPI



- Après le P.L.U. (Plan Local d’Urbanisme), qui était applicable à Campagne depuis 2011, c’est désormais le PLUi qui vient d’être adopté et qui régit les règles d’urbanisme de la commune.
- De très nombreuses discussions et négociations se sont déroulées en 2018, 2019 et 2020 avec les différents services de l’état. De grosses batailles ont eu lieu pour conserver la possibilité d’évoluer et le travail réalisé a permis d’obtenir de bons règlements et de limiter les impacts négatifs sur les terrains constructibles.
- Ce nouveau PLUi est applicable depuis le 24 juillet 2020.

- Le RLPI, « Règlement Local de Publicité Intercommunautaire », applicable lui aussi depuis le 24 juillet 2020, nous permettra de contrôler et limiter l'apparition de panneaux publicitaires un peu partout, notamment en mettant en place une signalétique plus efficace et plus équitable.
- A ce titre, la Mairie a lancé une démarche de mise en place de la « SIL » sur la Commune de Campagne.
- Celle-ci est dédiée à toutes les entreprises liées au tourisme, qui sont appelées à se rapprocher de la Mairie pour la mise en place de ce nouveau mode de communication



18) Adressage

- Le projet d'adressage est terminé. Il a nécessité un gros travail d'analyse afin d'obtenir un résultat à la hauteur de nos attentes.
- Il y a désormais 51 rues, chemins et routes à Campagne, dont les panneaux ont été posés entre mars et septembre 2020.
- Chaque maison dispose désormais d'une adresse avec un numéro et un nom de rue.
- La commune a fourni et posé les panneaux de numéros afin que tout le monde ait les mêmes et que l'information soit lisible.
- Le coût global du projet avoisine les 15 000 € TTC.

- L'adressage est :
 - Un gros avantage pour les GPS.
 - Un gros avantage pour les livraisons de commandes internet par exemple.
 - Nécessaire pour que les secours (Pompiers, SAMU) interviennent au plus vite et trouvent les maisons.
 - Obligatoire pour avoir la fibre (internet).
- Il vous appartient désormais d'effectuer votre changement d'adresse à l'aide des cartons qui ont été distribués ou, ce qui est plus facile et plus pratique, à l'aide du site internet « www.service-public.fr ».

19) Communauté de communes

- La Commune de Campagne est représentée à la Communauté de Communes par son Maire qui siège au Conseil Communautaire.
- Le Maire et les adjoints siègent également dans différentes commissions comme le CIAS, le Tourisme...
- Même si cela reste souvent invisible, la Communauté de Commune est présente dans de nombreux domaines nous impactant tous les jours : Tourisme, Environnement, Urbanisme, Assainissement Non Collectif, Crèches, CIAS, Voiries, Poubelles...
- Son intervention est également notable dans les équipements collectifs et d'intérêts plus grands, comme le nouveau Gymnase du Bugue par exemple.
- C'est la Com-Com qui a porté durant 9 années le projet de **Grand site de France** « **Vallée de la Vézère** » dont Campagne fait partie.



- D'autre part et comme déjà évoqué, rappelons que c'est la Com-Com qui a financé les 60 00 € de travaux réalisés sur la Route du PEYRAT.
- Enfin, en 2020, la Com-Com aura apporté des aides aux entreprises de la Vallée de l'Homme en difficulté suite au Covid. (Environ 100 000€)

20) Associatif et culturel

- L'année 2020 aura été une année quasi blanche pour les manifestations à Campagne, ce qui permet de nous apercevoir tout ce qu'elles nous apportent...
- Le Comité des fêtes, qui joue un rôle très important dans la vie du village, n'a pas pu organiser les traditionnelles rencontres et a juste pu faire en support avec la Mairie une unique manifestation : La Randonnée Rose pour la lutte contre le Cancer du sein.
- Les chasseurs quant à eux ont quand même pu sauver une partie de la saison de chasse, essentielle dans la régulation des animaux au regard des cultures.
- La compagnie d'archers « Les Jacquous » est désormais une association campagnarde dont le siège est situé à la Mairie.
- Notre petite salle communale, depuis qu'elle a été rénovée, a été prêtée à de nombreuses associations :
 - Percussions, Danse, Chorale, Sculpture
 - La Petite Maison (enfants)
 - Sports séniors, ACEPT, Cours de gym, Ateliers MSA
- A Campagne, on ne peut parler de culture sans y associer tout ce qui se passe dans le Parc du Château. (Concerts, Théâtres, spectacles, expositions, jeux...) réduit à « peau de chagrin » en 2020.
- Heureusement, le Parc a pu rester ouvert quasi toute la saison avec une exposition dans le château et une bonne fréquentation.
- La création d'un Club de théâtre est en cours et verra le jour dès que la situation sanitaire le permettra...

21) Téléphonie / Internet

- « Périgord numérique » a installé un amplificateur (NRAZO) en septembre 2019 à Campagne, au pied de la Route du Peyrat.
- Cela a conduit à une amélioration sensible du débit internet dans un rayon de plus de 500 m autour de ce répartiteur, beaucoup moins ailleurs.
- L'arrivée de la fibre avec le FTTH (fibre à la maison) est prévue en 2023 à la Vergnolle, puis en 2025 sur le restant de la commune.
- L'adressage était une démarche obligatoire pour pouvoir être équipé de la fibre.

22) Electricité

- L'enfouissement de la ligne électrique en fils nus sous tension au lieu-dit « le Séchoir » à énormément amélioré la situation de coupures à chaque gros coup de vent.
- Le SMDE va maintenant s'attaquer au remplacement des fils torsadés à faible isolation, dont certains sont présents sur notre territoire.
- Un état des lieux de l'éclairage public va également être réalisé.
- Enfin, un « Cadastre solaire » va être réalisé afin de savoir où nous pouvons installer des panneaux solaires.

23) Eau & Assainissement

- La commune a transféré ses compétences Eau et assainissement au SMDE au 1^{er} janvier 2020.
- Pour mémoire, la loi NOTRe nous imposait ce transfert avant 2020, puis par dérogation avant 2026.
- Depuis que ce transfert a été effectué, la Mairie et les usagers peuvent constater l'excellente prestation du SMDE.
- Les contrôles effectués par le SPANC relèvent quant à eux encore un nombre trop élevé d'installations non conformes sur notre commune...

24) Projets divers

- La Commune s'est engagée dans une démarche en vue de l'obtention du Label « Village fleuri ».
- Des réunions et des formations seront organisées sur le ménage sain dès que cela sera possible.
- La mise en place de formations gratuites au secourisme se fera la aussi dès que cela sera possible...
- Enfin et comme c'est devenu la tradition maintenant, la Mairie a distribué des chocolats à nos aînés.

25) CIAS

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un service public issu de la Communauté de Commune Vallée de l'Homme.



- Son objectif est de répondre à vos besoins en vous proposant des services qui contribueront à améliorer votre cadre de vie au quotidien et favoriser votre maintien à domicile.
- Les services du CIAS sont l'aide à la réalisation des tâches domestiques, l'aide à la personne, l'aide aux aidants, le portage de repas à domicile, le transport accompagné et le petit bricolage / jardinage.
- Le CIAS propose aussi des « Ateliers Numériques » qui permettent de vous aider à utiliser les ordinateurs et Internet. (Gratuit)
- Vous trouverez avec cette gazette un dépliant du CIAS que nous vous invitons à lire.
- N'hésitez pas à vous renseigner...

